

Diversité et inclusion au sein d'organisations nationales sportives (ONS)

Mesurer et suivre les groupes sous-représentés

Dans le but de comprendre plus en détail l'état de la situation sur la diversité et l'inclusion dans les fédérations sportives, l'ACE a utilisé les services de NANOS pour mener des entretiens avec 15 organisations.

Les organisations ont été questionnées sur leurs façons de mesurer et de suivre l'inclusion des groupes sous-représentés au sein de leur organisation. D'abord, les organisations ont indiqué qu'elles étaient en mesure de suivre l'inclusion des femmes en relevant le nombre d'entraîneuses, de femmes occupant des postes de direction, de femmes dans leur conseil d'administration et le nombre de femmes au sein des comités. Certaines organisations sont également capables de comptabiliser le nombre de membres et de participants qui sont des femmes.

Certaines organisations indiquent qu'elles sont capables de suivre le nombre de personnes avec un handicap, principalement en comptabilisant le nombre de parathlètes. Certaines organisations précisent qu'elles sont tenues de faire ce suivi en raison d'un accord avec le gouvernement.

Enfin, les organisations mentionnent qu'elles ont davantage de difficultés pour comptabiliser le nombre d'autochtones, de minorités visibles et de nouveaux Canadiens. Bien que certaines organisations indiquent que les autochtones s'auto identifient parfois en tant que personne autochtone, ce n'est toujours pas obligatoire tant que le gouvernement ne demandera pas ces données. En ce qui concerne les minorités visibles et les nouveaux Canadiens, le suivi de leur inclusion n'est pas fait

Rapport original rédigé par: Sport Law & Strategy Group (2019).

Résumé rédigé par : Colette Baribeau, Amélie Boyer & Guylaine Demers, Département d'éducation physique, Université Laval.
